

Quatre matinées truites



Quatre matinées truites

La société de pêche de Jegun organise au lac de M. Caverzan, au Houresté à Jegun, des matinées truites, les samedis 3, 10, 17 et 24 février.

Trois cents truites seront déversées pour le premier samedi matin.

La partie de pêche est fixée à 10€ pour les adultes et limité à 8 truites. Pour les

Enfants de moins de 12ans, 5€ et limité à 5 truites.

Le matin, il y aura un casse-croûte au prix de 3€ (boissons et café compris).

Les pêcheurs sont attendus à partir de 7h15. La partie de pêche se déroulera de 8h à 12h.

L'itinéraire est fléché depuis Jegun.

Règlement : 1 canne par pêcheur, amorçage interdit, pêche au vif interdite ainsi que la cuillère, pêche à la canne à mouche autorisée. Le permis de pêche n'est pas obligatoire pour venir pêcher.

Pour tous renseignements contacter : Jean-Jacques Duffau au 06 86 02 62 49